



IMMOBILIER D'ENTREPRISE : L'ÉVIDENTE PÉNURIE

L'ÉDITO

Après la mise sous assistance respiratoire...

La crise que nous vivons est historique et ne ressemble à aucune autre. Même si notre région n'est pas celle où le Covid-19 a été le plus virulent, beaucoup ont été touchés par la maladie - parfois gravement - et nombre de familles ont été endeuillées. C'est bien évidemment vers ces victimes que vont toutes nos pensées.

Ce long confinement puis le déconfinement progressif ont également bouleversé nos modes de vie et totalement déstabilisé l'activité économique. Nous avons craint, chaque jour, pour l'avenir de nos entreprises, pour notre propre avenir et celui de nos salariés.

S'il est trop tôt pour faire un véritable bilan, il convient de noter que les impacts immédiats de cette crise varient selon les secteurs d'activités et la maturité digitale des entreprises. Certaines - peu nombreuses - ont traversé cette période sans véritable encombre ; il faut s'en réjouir et en tirer des enseignements quant aux avantages qu'offre la transition numérique. D'autres - majoritaires - sont parvenues à maintenir une activité, certes partielle, au prix d'une adaptation incessante de leur organisation. Et hélas, quelques secteurs ont été arrêtés, avec les impacts économiques et sociaux que nous connaissons tous.

Dans l'urgence, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs exceptionnels et massifs (report de charges, activité partielle, fonds de solidarité, Prêt Garanti par l'Etat, ...) qui ont permis d'atténuer le choc immédiat de cette crise.

Les atténuer, seulement !

En effet, force est de constater que ces mesures inédites ont apporté une aide à court terme. Une aide nécessaire. Mais, pour faire un parallèle avec le monde médical, les entreprises ont été mises sous anesthésie générale et assistance respiratoire... l'enjeu est maintenant de gérer les conséquences post-opératoires.

Un enjeu colossal consistant à créer les vraies conditions d'une résilience territoriale, en permettant à l'activité économique de redémarrer et de retrouver au plus tôt la croissance.

Un enjeu duquel dépendent des milliers d'emplois.

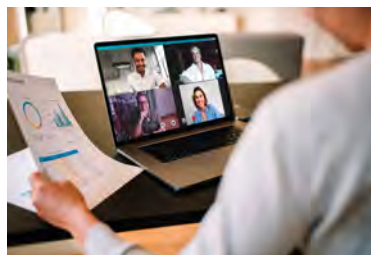
Un enjeu auquel chacun de nous, individuellement et collectivement, va contribuer.

Tous ensemble, nous sommes et serons plus forts !

Michel Cresp
Président de l'ADETO



COVID-19 : L'AVÈNEMENT DU TÉLÉTRAVAIL ? **3**



LE CONTRAT DE BAIE NOUVEAU EST ARRIVÉ **6**



THAF WORKWEAR : UNE AMITIÉ ET DES VÊTEMENTS DURABLES **7**





NOUVEAUX ADHÉRENTS

Adhérer à l'Adeto, c'est avant tout une manière de participer à la vie économique du Pôle d'activités de Toulon-Ouest.

C'est donc avec plaisir que nous présentons ici nos nouveaux adhérents. Merci à eux de la confiance qu'ils nous accordent et merci aussi aux adhérents de longue date.

Bienvenue à :

- Cap Sicie Immobilier
- Delta Crea
- EIRL Hermitte
- GMTL
- Groupe Morgan Services
- GSE Régions
- Hybler Elisabeth Huissier de Justice
- Imozen
- In Extenso
- ISC Solutions
- Laboratoire Vialatte
- Manpower France
- New Style Immo
- Olivier Chastel Conseil et Développement
- PLB Énergie
- Sagec Conseil
- Sellerie Chatillon Prestige
- Sn 1 Pacte Littoral
- Société Provençale de Travaux
- Starbox
- TM Conseils

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : MIEUX VALORISER LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Comment faire en sorte que les équipements de protection individuelle (EPI) ne soient pas surconsommés et ne finissent pas leur vie dans la benne « tout venant ». Indispensables, souvent obligatoires, les EPI posent une problématique aux entreprises, d'autant qu'il n'existe pas en Région Sud Paca de filière de valorisation de ce type de déchets. L'association Var économie circulaire (aVEC), avec pour moteur trois de ses membres (Manpower, BTP83 et Veolia Eau), s'attelle à trouver des solutions. Un groupe de travail interentreprises s'est constitué autour d'eux, composé notamment de l'Adeto, l'AFUZI, Coopazur, Bonifay, GRDF, FBTP83 et Ordurable. Ensemble, ils ont identifié trois niveaux de réflexion qui correspondent aux trois étapes de la vie des EPI : les fabricants et distributeurs (conception des EPI), les entreprises acheteuses et utilisatrices (achat et consommation), et enfin la collecte et le traitement des déchets (fin de vie). Sur ce dernier niveau, l'idée est de mettre en place une véritable filière de valorisation avec notamment du surcyclage, un marché de l'occasion ou des dons. Sur l'aspect fabrication, aVEC se met en ordre de bataille pour encourager, à la base, l'utilisation de matières nobles, biologiques ou recyclées, avec une durabilité optimale. Ce pan du projet vise à faire changer les habitudes de ceux qui produisent les EPI... mais aussi ceux qui les utilisent. La société Thaf Workwear (lire en page 7), directement concernée, vient de rejoindre le groupe de réflexion. Elle apportera un plus indéniable à la démarche.



TRANSITION NUMÉRIQUE ET CRISE DU COVID-19 : LA TRANSFORMATION DIGITALE, PLUS QUE JAMAIS UNE NÉCESSITÉ !

La crise du Covid-19 a démontré la réalité de la fracture numérique. Pendant le confinement et au-delà, le télétravail s'est fortement développé, les réunions en visioconférences sont devenues la norme, la vente et la prospection digitale se sont avérées indispensables. Toutefois, de nombreuses entreprises ont été confrontées à de grandes difficultés... tout simplement parce qu'elles n'étaient pas prêtes. Sécurisation et sauvegarde des données, gestion de la relation client via un logiciel de CRM, outils de travail collaboratif, dématérialisation des process, etc... Ces « nouvelles » méthodes de travail, largement amplifiées par le confinement, ont désormais pris toute leur place et démontrent l'urgence du passage au numérique.

L'occasion de rappeler que l'Adeto, avec le soutien financier de la Direccte, a lancé en 2019 un programme d'accompagnement sur mesure, décliné en 18 thématiques. Baptisé « TO.digit@ll », il est destiné à aider les TPE/PME du territoire à relever ce challenge de la transformation digitale. Grâce au soutien financier de la Direccte, ce dispositif vous permettra de bénéficier d'une aide de l'État réduisant de 30% le coût de la prestation qui sera réalisée par des intervenants présélectionnés.



Renseignements : 04 94 63 16 08 ou contact@adeto.fr

adeto Le mag.

830 Boulevard de Léry - BP 70085 - 83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : contact@adeto.fr

Directeur de la Publication : **Michel Cresp**
Rédaction : **Christophe Vincent**
Conception Édition : **Caractère & SIRA** - 04 94 74 00 09



Impression : **2100 exemplaires**

Crédit photos : Couverture : ADETO
p. 2&3 : Adobe Stock

p. 4&5 : dossier : ADETO et ADI / prise directe : DR
p. 6 : CCI du Var, Olivier Pastor TPM
p. 7 : Votre Info

ISSN 2681-7357 (imprimé) - ISSN 2681-9422 (en ligne)



La nouvelle adresse incontournable et haut de gamme
au cœur de la ZAC des Playes à La Seyne-sur-Mer

Bureaux à vendre

Plateaux bruts à
partir de 80 m²,
tout confort, ERP.

sajatim.
agence conseil immobilier

06 65 04 00 25

MANAGEMENT : COVID-19 : L'AVÈNEMENT DU TÉLÉTRAVAIL ?

« Recourir au télétravail quand c'est possible ». Une consigne venue du Gouvernement et martelée à plusieurs reprises par le Premier ministre et la ministre du Travail. De plus en plus demandé, bien avant la crise sanitaire, par des salariés qui y voient un confort, un gain de temps et une réduction des frais de déplacement, le télétravail est encore loin d'être généralisé en France. Selon Malakoff Mederic, cité par le site chefdentreprise.com, seuls 6% des salariés français pratiquaient le télétravail de façon contractuelle en 2018. La crise du coronavirus, qui a mis nombre d'entreprises à l'arrêt et obligé les citoyens à la distanciation physique, l'a répandu en un temps record dans les entreprises qui pouvaient y avoir recours. Avant la crise, le problème ne venait pas des salariés mais de la culture managériale. Conscients des difficultés de transports et du caractère parfois non indispensable de la présence dans l'entreprise, les dirigeants restent attachés à la présence au bureau. La notion centrale : la confiance accordée à l'employé. Une vision qui consiste à penser qu'il est plus facile de contrôler la productivité des salariés quand ils les ont sous la main. Vision qui vient de prendre un sérieux coup : « Le télétravail, certaines entreprises ne l'avaient jamais mis en place, explique à France Info Évelyne Stawicki, psychologue du travail. Il l'a été en quelques jours. Nous avons gagné en quelques semaines des années d'efforts. On peut parler de la dématérialisation et de l'adaptation aux outils digitaux, de la part des clients comme des salariés, on a inventé des formes de travail différentes. » Quand on sait, que 30% des employés seraient plus productifs en télétravail (Source : DGE / Greenworking / CGET, cité par chefdentreprise.com)... la « chance » offerte par la crise sanitaire ne devrait pas être gâchée.

Cela ne veut pas dire toutefois que le télétravail doit être généralisé à 100%. Le bureau reste en effet le lieu propice aux relations humaines, à la sociabilisation, à la transmission et à la créativité. Un équilibre à trouver entre, d'une part, l'efficacité à court terme du télétravail sur des tâches formelles, prévues et organisées et, d'autre part, la construction de l'avenir pour lequel la relation humaine de proximité demeure indispensable pour développer l'informel, l'innovant et l'inattendu.



Quand la visioconférence devient la règle

Pour certains, ces outils digitaux faisaient déjà partie de leur quotidien depuis plus ou moins longtemps. Pour d'autres, la crise sanitaire et la nécessité des visioconférences aura été une révélation, sinon une révolution.

Zoom, Google Meet Hangout, Gotomeeting, Microsoft Teams pour ne citer qu'elles, et dans une moindre mesure les applications de messagerie Messenger ou encore WhatsApp... ces outils numériques sont entrés non seulement sur les écrans d'ordinateurs et de téléphones portables, mais aussi dans le quotidien des entreprises.

Réunion de travail, assemblée générale... la visioconférence est devenue momentanément la règle, et pourrait, au même titre que le télétravail (lire ci-contre), le demeurer. Une heure de transport pour deux heures de réunion, prendre un billet d'avion pour rencontrer un client... cette époque serait-elle révolue ?

Gain de temps, bilan carbone allégé, si la période du confinement a été lourde et difficile sur bien des plans, il y a également des enseignements à tirer. De bonnes pratiques à conserver aussi peut-être.

ISATYS
CLIMATISATION REFRIGERATION GRANDE CUISINE

“NOTRE PROXIMITÉ, NOS CONSEILS ET NOTRE EXPERTISE VOUS ACCOMPAGNERONT DANS LA RÉALISATION DE VOS PROJETS”



04 94 276 009 - CONTACT@ISATYS.COM - WWW.ISATYS.COM
1659 AVENUE ROBERT BRUN 83500 LA SEYNE SUR MER

INOZIS
Logiciels C.R.M & E.R.P
Activez vos performances

Logiciels de Gestion & CRM
100% dématérialisé & 100% Français

Relation clients

Organisation de vos équipes

Gestion commerciale

Conforme à la loi Anti-Fraude TVA - Conforme à la norme RGPD
08 00 73 01 55 - contact@inozis.com - inozis.com



IMMOBILIER D'ENTREPRISE : L'ÉVIDENTE PÉNURIE

Casse-tête pour les entreprises désireuses de s'implanter et de déménager dans la métropole de Toulon. L'offre neuve est rare, et la demande toujours plus importante. Malgré des programmes de construction récents, en cours ou à venir, l'offre reste insuffisante. Le Pôle d'activités de Toulon-Ouest n'échappe pas à la règle. Une pénurie qui s'explique.



Bâtiment ADI

Projets en cours et à venir dans la Métropole

Plusieurs programmes d'immobilier d'entreprise sont en cours. Certains sont bien avancés, d'autres patientent. On note, à Toulon centre, les projets Montéty, Mayol à Pipady et la Loubière. À Toulon-Ouest, l'extension du Parc d'activités de La Millonne à Six-Fours-les-Plages, la deuxième tranche du Seaty Campus à Ollioules et Brégaillon à La Seyne-sur-Mer dans le cadre du technopôle de la mer. Sans oublier, les anciens ateliers mécaniques à La Seyne-sur-Mer, mais aussi le parc d'activités marines de Saint-Mandrier-sur-Mer qui, lui, pourrait encore accueillir quelques entités sur son site ultra sécurisé.

Yoël Sayrous est un président de société satisfait. Le 2 janvier 2020, ADI, entreprise spécialisée dans les dispositifs de sécurité incendie, investissait ses nouveaux locaux, au 1282 chemin des Négadoux à Six-Fours. Un déménagement nécessaire, comme l'explique le chef d'entreprise : « Sur notre ancien site, nous étions très à l'étroit et on voulait doubler la surface de nos locaux. S'agrandir, c'était permettre une meilleure structuration. Le manque de place est un frein à la croissance. À partir de 2018, on s'est mis en quête d'une surface constructible de 5000 m² environ, et ça n'a pas été simple à trouver. » D'autant plus compliqué que l'entreprise familiale, fondée par les parents de Yoël Sayrous en 1989, n'entend pas quitter la commune de Six-Fours-les-Plages : « C'était hors de question de quitter la ville. Et pas question non plus de ne plus participer à la vie de la zone des Playes. » Une contrainte supplémentaire assumée, et qui s'entend parfaitement. Le dirigeant se tourne alors vers les animateurs et les décideurs du territoire, mais très vite, il craint qu'il ne lui faille être patient. Un peu trop à son goût : « Nous avons vite saisi que si nous souhaitions un délai raisonnable, il fallait également chercher par nous-même, en sortant des sentiers battus. C'est ce que nous avons fait. » C'est en prenant renseignement auprès d'un vendeur d'une parcelle de terrain que les choses se décantent pour lui et ses 200 salariés, un peu plus même. « En rencontrant le vendeur, on s'est aperçu qu'il y avait en fait deux parcelles jumelées... » Le pari est presque gagné. Après négociation, ADI devient propriétaire et peut voir plus grand en un temps acceptable : « Entre le moment où on s'est mis à la recherche d'un terrain et notre déménagement, il s'est écoulé deux ans. C'est correct. »

Une géographie particulière

D'un côté, le cas de Yoël Sayrous et de l'entreprise ADI n'est pas isolé. Des entreprises, plus ou moins grandes, à la recherche d'un peu plus d'espace pour le développement de leur activité ne sont pas rares. Avec la volonté, aussi, de rester à l'Ouest de Toulon et plus particulièrement sur la zone des Playes. En revanche, l'adéquation de l'offre et de la demande, c'est beaucoup plus rare. Au sein de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, on a conscience

de la pénurie de terrains et de locaux neufs disponibles, comme l'explique Franck Demars, responsable des zones d'activités économiques à TPM : « Oui il y a pénurie. Notre territoire est un territoire contraint sur le plan géographique entre les reliefs d'un côté, et la mer de l'autre. L'espace est également très dense en termes d'habitat. Il y a bien une réflexion qui consiste à se demander comment produire du foncier et de l'immobilier alors que les stocks de réserve foncière sont épuisés. »

Des projets en cours

Pour autant, Franck Demars tient à préciser que la Métropole, dans un contexte de pénurie foncière, mène de front des programmes, en cours et à venir : « Il y a le Technopôle de la Mer. Au-delà des 30 000 m² existants, d'autres projets sont programmés. Des produits fonciers et immobiliers vont être proposés à des entreprises tertiaires à vocation high tech dans le secteur maritime. Il s'agit de quelques milliers de m² qui seront disponibles dans quelques mois. Les permis de construire ont été délivrés, nous allons attaquer la phase de construction. » Deuxième

projet dans les cartons : « Prébois », à Six-Fours : « Un projet qui est dans le prolongement de la zone de la Millonne où 100 000 m² de foncier ont déjà trouvé preneurs ces 10 dernières années », précise Franck Demars. Une zone de 5 hectares tournée vers l'artisanat et l'industrie notamment, à destination des petits et moyennes entreprises : « Il s'agit de parcelles de 3000 à 4000 m², avec un objectif d'accueillir des entreprises qui fabriquent, produisent ou transforment. » Si la « filière mer » est bien évidemment visée, il n'y a rien d'exclusif : « On peut même imaginer du bureau, dès lors qu'il y a un rapport direct avec l'industrie ».

La demande placée en bureaux, le marqueur flagrant

Pour Antoine Viallet, conseiller en immobilier et auteur du Panorama de l'immobilier d'entreprise sur le territoire de la Métropole toulonnaise, le constat est le même. En tant que professionnel de l'immobilier, il porte « un regard incisif » pour reprendre ses termes, quant à « la pénurie de l'offre neuve ». Pour lui, « il n'y a pas

“ Hors de question de quitter la ville. Et pas question non plus de ne plus participer à la vie de la zone des Playes ”



Pôle d'activités Toulon-Ouest

d'adéquation entre l'offre et la demande, et par défaut, des entreprises s'installent là où elles n'ont pas envie d'aller. » Pour lui, le chiffre le plus criant est celui de la demande placée en bureaux. « C'est l'exemple que je cite toujours. Quand la Métropole toulonnaise justifie de 16 700 m², des métropoles équivalentes en proposent beaucoup plus : 104 000 m² à Montpellier ; 100 000 m² à Rennes, 62 000 m² à Grenoble. » Des chiffres pour l'année 2018, pour cette étude parue en 2019. Philippe Marin, président du club de l'immobilier de Toulon (lire en interview), fait le même constat : « Alors que nombre de voyants économiques sont au vert, les marchés d'immobilier d'entreprise ont tardé à monter en puissance. Les surfaces commercialisées (bureaux, commerces, locaux d'activités) ont même été en recul ces trois dernières années sur le grand Toulon. La demande placée de bureaux enregistre certes une augmentation équitablement répartie entre Toulon centre, Est et Ouest, mais l'offre disponible ne correspond plus à la demande, notamment en termes de surface. »

Quelles solutions ?

Philippe Marin fait le même constat qu'Antoine Viallet. En pratique, les implantations s'adaptent à l'offre disponible avec souvent des choix par

défaut de localisation. Il complète son propos : « L'existant est souvent obsolète alors que le neuf, rare, part très vite. Le commerce est le segment le plus faible, touchant notamment des enseignes à petits prix. Les locaux d'activités, qui représentent près de 46% de l'immobilier d'entreprise local, se concentrent aux trois quarts sur l'Est. Le secteur Toulon-Ouest est pénalisé par la faiblesse de la réserve foncière disponible au secteur privé. » Stock

“ Le projet Prébois proposera des parcelles de 3000 à 4000 m², avec un objectif d'accueillir des entreprises qui fabriquent, produisent ou transforment ”

de foncier quasi-inexistant, tout le monde est d'accord. Alors, que faire ? Franck Demars avance une idée : « Il faut penser à un genre de construction nouveau, une autre forme. En sachant que le risque est de se heurter à un aspect réglementaire, à commencer par le Plan local d'urbanisme. » Autre solution, la requalification de sites, ce qui est une partie de l'activité d'Antoine Viallet : « Nous avons revalorisé un central téléphonique, un centre de tri de La Poste. Des métiers changent, les locaux d'activité doivent être repensés... » Faire du neuf avec de l'ancien en somme, une piste de réflexion déjà explorée, mais qui semble néanmoins insuffisante pour satisfaire l'ensemble de la demande.



Construction Molly Bracken

PRISE DIRECTE...



Philippe Marin, président du Club de l'immobilier Toulon Provence

Le Mag : Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le club de l'immobilier ?

Philippe Marin : Né il y a bientôt 4 ans de la volonté de s'impliquer dans le développement du territoire et d'accompagner sa transformation, le club de l'immobilier regroupe près de 80 partenaires régionaux et nationaux et des institutionnels comme la Banque des territoires, la Chambre de commerce et la Fnaim. Il est un lieu de rencontres des grands acteurs locaux de l'économie en général et de l'immobilier en particulier. Nous organisons des rendez-vous annuels, les concours Toulon Immotech et Archigame, les Assises de la transition énergétique, les carrefours de l'immobilier, les journées et nuits de l'immobilier... Nous jouons aussi le rôle de porte d'entrée vis-à-vis d'interlocuteurs nationaux intéressés par Toulon.

Le Mag : Quelle solution préconise le club de l'immobilier pour faire face à la pénurie d'offre ?

Philippe Marin : Il nous paraît essentiel et urgent de rapprocher les cycles de production immobilière des cycles économiques et d'adapter l'offre immobilière à la demande des entreprises. On se doit de rassembler les acteurs privés et publics, afin de mobiliser les ressources et piloter l'adéquation de l'offre aux besoins du monde économique, comme dans beaucoup de grandes métropoles.

Le Mag : Si cette pénurie peut être pénalisante, y a-t-il des segments, sur le sujet de l'immobilier d'entreprise, qui donnent satisfaction ?

Philippe Marin : L'offre neuve va croître sensiblement dans les prochaines années, compte tenu des opérations programmées, dont certaines sont déjà en cours de réalisation : la métropole toulonnaise a une marge de progression très importante. Ce retard peut prendre des allures d'eldorado à condition d'avoir une offre neuve conséquente, adaptée et ouverte aux marchés privés.





LE SAVIEZ-VOUS ?

Pensez à immatriculer votre établissement secondaire !

L'absence d'immatriculation d'un établissement secondaire permet au bailleur de refuser le renouvellement du bail commercial et ce, sans payer d'indemnité d'éviction. Le champ d'application du statut des baux commerciaux, statut protecteur des preneurs commerçants, est prévu à l'article L145-1 du Code de commerce, qui indique notamment que ce statut s'applique « (...) aux baux des immeubles ou locaux dans lesquels un fonds est exploité, que ce fonds appartienne, soit à un commerçant ou à un industriel immatriculé au registre du commerce et des sociétés, soit à un chef d'une entreprise immatriculée au répertoire des métiers, accomplissant ou non des actes de commerce ». La condition d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est donc la condition déterminante pour pouvoir bénéficier de la propriété commerciale, et donc du droit au renouvellement. Ce principe a récemment été rappelé avec force par la Cour de cassation dans un arrêt du 23 janvier 2020, publié au Bulletin de la Cour de cassation (Cass. civ. 3e, 23 janvier 2020, n°19-11.215), qui en tire la conséquence suivante : l'absence d'immatriculation d'un établissement secondaire prive le preneur de son droit au renouvellement avec indemnité d'éviction : « Mais attendu qu'ayant retenu à bon droit que le preneur à bail d'un terrain nu sur lequel sont édifiées des constructions ne peut bénéficier du droit au renouvellement du bail que confère le statut des baux commerciaux que s'il remplit les conditions exigées au premier alinéa de l'article L. 145-1-I du code de commerce tenant à son immatriculation et à l'exploitation d'un fonds et ayant constaté que la société Clean Service Wolfidis n'était pas, au moment de la délivrance du congé, immatriculée pour l'établissement secondaire exploité dans les lieux, la cour d'appel en a exactement déduit que celle-ci n'avait pas droit à une indemnité d'éviction ». Pensez donc à vérifier que l'établissement secondaire dans lequel est exploité votre fonds de commerce est bien immatriculé !



Société d'Avocats IMAVOCATS
23, rue Peiresc
83000 Toulon - 04 94 18 98 98
www.imavocats.fr



Peugeot Gemy La Seyne a mis en conformité ses aires de lavage

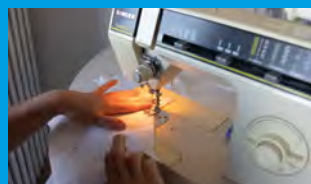
ENVIRONNEMENT : LE CONTRAT DE BAIE NOUVEAU EST ARRIVÉ

Menée dans le cadre du contrat de baie de la rade de Toulon, l'opération Pro'Baie a pour objectif de réduire les pollutions toxiques dispersées dans la métropole toulonnaise. L'opération vise à accompagner les entreprises et les établissements publics dans leurs démarches, afin qu'ils puissent répondre aux exigences réglementaires en matière de rejet des eaux usées non domestiques, en leur proposant notamment des aides financières pour des travaux ou l'investissement dans des équipements. Portée par la Chambre de commerce

et d'industrie du Var, la Métropole Toulon Provence Méditerranée et l'Agence de l'eau, cette démarche, lancée en 2013, a permis l'audit de plus de 400 entreprises - dont près de 90 sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest - et un accompagnement personnalisé de ces dernières dans leurs mises en conformité, si besoin était.

2019 a été une année de transition. Durant l'année qui vient de s'écouler, l'idée était de bâtir le nouveau contrat métropolitain de la rade de Toulon pour 2020-2021, contrat qui va être signé entre l'Agence de l'eau, la Métropole TPM et la Chambre de commerce et d'industrie du Var, pour ne citer qu'eux. Concernant le fonctionnement des financements de l'agence de l'eau, on sait que des aides seront accordées à partir de 5000 euros d'investissement ; les actions financées seront celles qui s'inscrivent dans le cadre de la réduction des pollutions toxiques. On pense par exemple aux hydrocarbures et aux micropolluants. Pour ce contrat 2020-2021, l'accent sera mis sur le secteur des concessions automobiles, du nautisme, mais aussi de la jardinerie et des pépinières. Un dernier segment qui fait son apparition dans la démarche Pro'baie.

LES NOUVELLES DE



TPM ET TVT : INNOVATION AU PLUS PRÈS DES ENTREPRENEURS LOCAUX

Durant ces derniers mois et en raison de l'épidémie inédite de Covid-19, beaucoup d'entreprises et d'entrepreneurs du territoire métropolitain ont été mis à mal : baisse du chiffre d'affaires, contrats en berne, diminution considérable de l'activité... Pour autant, nombreux sont ceux qui ont redoublé d'inventivité et d'ingéniosité pour accompagner l'élan de solidarité citoyenne lancé dans l'ensemble des villes de TPM.

La Métropole avec l'aide de ses partenaires institutionnels, a soutenu ces initiatives locales. Par le biais de son agence de Développement Économique TVT Innovation, elle a proposé aux entrepreneurs locaux un accompagnement à distance (séminaires web de la French Tech de Toulon, Cafés Zoom, visio-conférences, points presse...) ainsi que plusieurs actions leur permettant de relayer efficacement leurs projets sur l'ensemble du territoire. À l'heure du déconfinement, tout l'écosystème toulonnais reste mobilisé face à la crise et tout est mis en œuvre pour faciliter la relance économique sur le territoire. TPM poursuit son soutien financier aux entreprises locales à travers le Fonds d'aide mis en place par la Région. 1 million d'euros a déjà été débloqué. Quant à TVT Innovation, elle reconduit ses actions de promotion en proposant aux entreprises et startups locales, et à leurs activités nées pendant la crise (production de gel hydroalcoolique, de masques, de visières de protections, de bornes de mesure de température à distance...), une vitrine gratuite et visible par l'ensemble des professionnels, collectivités, presse...

L'objectif : donner un petit coup de pouce pour transformer cet élan de solidarité initiale en activité lucrative et faire le lien, autant que possible, entre leur offre et la demande sur l'ensemble de la Métropole.

Retrouvez-nous aussi en images et partages sur notre Page Facebook « ADETO » !



facebook



TM Conseils
ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Thierry Murie

06 03 81 65 48

t.murie@mywegroup.com



STRATÉGIE - AUDIT - CONSEIL - DÉVELOPPEMENT

Prise de participations toutes sociétés qu'elle qu'en soit l'objet



THAF WORKWEAR : UNE AMITIÉ ET DES VÊTEMENTS DURABLES

Rien ne prédisposait Patrick Pinard à ouvrir une boutique de vêtements professionnels et d'équipements de protection individuelle à Six-Fours-les-Plages. Mais quand on connaît plusieurs vies en une seule, finalement, ça n'a rien de surprenant.

Originaire des Hauts-de-France, né dans une famille de boulangers, Patrick souhaite devenir... journaliste sportif. Mais il se dirige vers un BTS actions commerciales, et son début de carrière professionnelle se fait dans l'importation de véhicules venus de Belgique. Aujourd'hui, à tout juste 50 ans, il jette un coup d'œil dans le rétroviseur : « *Au final, je n'ai fait que du commerce toute ma vie !* »

Après une expérience infructueuse de 18 mois en tant que chef d'entreprise dans le textile, à Watrelos dans le Nord, Patrick rejoint une première société japonaise d'électronique embarquée, puis une seconde où il devient chef des ventes. Il y a un peu plus de 20 ans, il saisit l'opportunité de partir dans le Var et s'installe à Six-Fours. Sa carrière commerciale se déroule sans accroc, mais lui qui vend des autoradios, GPS et autres systèmes audio, sent le vent tourner sur le marché. Il réfléchit à un nouveau projet : « *Je voulais lancer un site marchand de produits sans gluten. Mais c'était lourd à monter...* » C'est à ce moment qu'il reçoit un coup de téléphone d'un ami lillois

de longue date, Thibaud Forest, gérant de la société Thaf Workwear. Une jeune enseigne basée à Wasquehal, dans le Nord toujours, qui commercialise des vêtements à destination des professionnels, et donc des EPI : « *Il m'a proposé de venir voir sa boutique, raconte Patrick. J'étais déjà sensible au monde du textile... et j'ai trouvé le concept vraiment séduisant.* »

Il y a quatre ans de cela, Thaf Workwear ouvre ses portes à Six-Fours, avec à la tête du magasin, un homme super motivé : « *On ne se contente pas de vendre des vêtements, on « looke » les travailleurs et on leur propose des produits esthétiques et de grande qualité afin qu'ils valorisent l'image de leur société. Ça fait la différence auprès de certains chefs d'entreprise. On propose beaucoup de tailles, nos vêtements peuvent habiller correctement toutes les morphologies.* ». L'idée de Thaf Workwear, c'est le vêtement durable et vertueux... C'est en ce sens que l'enseigne est sur le point de lancer la première marque française de vêtements professionnels éco-responsables : Forest Natural Workwear. Un projet dans lequel Patrick Pinard est partie prenante.



Nouvelle aventure pour le grand amateur de voyage qu'il est. Nouvelle aventure humaine aussi, encore une.

Thaf Workwear
33 av. de l'Europe
83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. 04 94 92 04 41
patrick@thaf.fr - www.thaf.fr

LES USINES RÉUNIES : DU MEUBLE POUR LES PROS, MAIS PAS QUE !

Installée à La Seyne-sur-Mer, l'entreprise familiale propose aux professionnels du mobilier design et ergonomique.

Après 20 ans de carrière en tant qu'agent commercial dans le domaine du meuble, dans le Grand-Est, puis dans le Var, Joël Rémy lance sa propre société, les Usines Réunies, à La Seyne-sur-Mer. C'était il y a 20 ans et le chef d'entreprise devient, fort de son expérience, un acteur incontournable sur le marché du meuble à destination des professionnels. Il y a six ans, l'entreprise connaît un tournant avec le recrutement de Cécile Rémy, qui n'est autre que la fille du gérant. Diplômée d'une école de commerce



Le bien-être du client, leitmotiv de Cécile Rémy

internationale, la jeune femme rejoint l'équipe des Usines Réunies d'abord pour un stage, avant d'intégrer la cellule communication : « *On m'a donné de vraies responsabilités, contrairement à ce que j'avais pu vivre lors d'une première expérience,* explique-t-elle. *Là, j'avais carte blanche.* » L'activité de l'entreprise familiale, Cécile Rémy en parle avec passion : « *Nous vendons des meubles aux professionnels : au départ, il s'agissait surtout de l'hôtellerie et de la restauration. Les cliniques, les centres hospitaliers, les Ehpad, les centres médico-sociaux sont venus se greffer.* » Ce qui la motive par-dessus tout, c'est de ne pas vendre que du meuble : « *Nous travaillons sur des projets de A à Z, avec un bureau d'études intégré au sein de l'entreprise. Certains établissements ne peuvent pas s'attacher les services d'un architecte d'intérieur et/ou gérer la partie logistique... On coordonne tout ça, avec souvent, au-delà du prix, la recherche du bien-être du résident, du patient ou du salarié.* »

Sur l'ensemble du territoire national, mais aussi dans les pays limitrophes, Les Usines Réunies dispensent un savoir-faire pétri de 40

ans d'expérience, et jouent donc les intermédiaires entre les usines, exclusivement européennes, et les clients. Cécile Rémy, directrice artistique et du développement d'une société qui compte aujourd'hui une dizaine d'employés, n'échangerait son rôle pour rien au monde. Au mois de janvier, elle avait la possibilité, à 30 ans, de prendre les commandes de l'entreprise, au moment où son chef d'entreprise de papa a décidé de revendre ses actions : « *Georges Deniau est le nouveau dirigeant. Il est dans la même lignée. Je n'ai pas voulu prendre la suite, je n'avais pas envie de cela, avoir ce poids de la gestion et risquer de perdre ce que j'aime dans le métier, toute cette partie création, toute cette liberté.* » Un choix surprenant pour certains, mais tout à fait naturel pour elle.

Les Usines Réunies
Espace Coralia
424 rue de Lisbonne
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 07 04 90
accueil@lesusinesreunies.fr
www.lesusinesreunies.fr/

E.Leclerc

bijoux
E.Leclerc

UNE HEURE
POUR SOI
E.Leclerc

parapharmacie
E.Leclerc

BRICO
E.Leclerc

La Seyne

HORAIRE D'OUVERTURE
du lundi au samedi - 8h30 - 20h00
Les dimanches - 8h30 - 12h30

CHEZ E.LECLERC VOUS SAVEZ
QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER

E.Leclerc
DRIVE

Location
E.Leclerc

AVENUE LAMARQUE - 83500 LA SEYNE SUR MER - Tél. 04 94 11 01 40



Locations

- **5 m²** Box - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée. Offre exceptionnelle le 1^{er} mois à 1€ pour les adhérents ADETO, sous réserve d'un contrat de min. 2 mois. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 84 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300
- **7 m²** Box - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée. Offre exceptionnelle le 1^{er} mois à 1€ pour les adhérents ADETO, sous réserve d'un contrat de min. 2 mois. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 112 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300
- **9 m²** Box - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée. Offre exceptionnelle le 1^{er} mois à 1€ pour les adhérents ADETO, sous réserve d'un contrat de min. 2 mois. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 137,5 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300
- **10 m²** Bureau - en ZFU, à partager 2 jrs/semaine avec prof. de santé (diététique, kinésithérapie, soins énergétiques...) Equipements : fibre, imprimante. 1^{er} étage avec ascenseur. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **350 € TTC/mois** - Gaël Guenec - 06 22 67 60 09
- **10 m²** Parking - places de stationnement sur parking privé fermé par accès automatique et sous vidéosurveillance. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **105 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300
- **12 m², 14 m², 17 m², 18 m² et 27 m²** Bureaux - open-space, clim, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **150 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **14 m²** Box - container maritime dans entrepôt sécurisé, accès 24h/7j, vidéosurveillance, parking privé, location courte et longue durée. Offre exceptionnelle le 1^{er} mois à 1€ pour les adhérents ADETO, sous réserve d'un contrat de min. 2 mois. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 169 € HT/mois** - Stockertout - 04 94 100 300
- **36 m²** Bureaux - situé avenue de l'Europe, au 1^{er} étage, comprenant une pièce principale, w.-c. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **5 400 € HT/HC/an** - Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **52 m²** Bureaux - avec belles prestations, proche autoroute. Hors frais d'agence. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **1040 € HT HC** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80
- **100 m²** Bureaux - avec 3 places de parking privatives. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **150 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **100 m²** Bureaux - en angle, 1^{er} étage sans ascenseur. Local climatisé de 5 bureaux meublés modulables, WC privés. Portails automatiques, digicodes, alarme, vidéosurveillance et vigiles. 12% charges/mois, Taxes Foncières incluses. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **1 500 € HT** - Patrick Chupeau - 06 28 23 24 92
- **110 m²** Bureaux - zone des Playes, situés au 1^{er} étage. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : juillet 2020 - **10 800 € HT/HC/an** - Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **140 m²** Salle réunion - à louer à la demi-journée ou journée pour réunions ou RDV professionnels. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **à partir de 150 € HT la journée** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **169 m²** Bureaux - en ZFU, E.R.P., R+1 avec ascenseur, 2 bureaux, 1 grand open-space, pkgs privés, fibre, alarme anti-intrusions, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **160 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **200 m²** Bureaux - grand parking, proche autoroute. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **120 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **220 m²** Bureaux - avec belles prestations et parking, proche autoroute. Hors frais d'agence. 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **2 583 € HT/HC** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80
- **256 m²** Commerces - locaux/bureaux en RDC avec bonne visibilité. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail. 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **46 080 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **257 m²** Local commercial - situé boulevard de Léry, Zone des Playes. A usage commercial/industriel. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **36 000 € HT/HC/an** - Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **260 m²** Local d'activités - réparti pour moitié en atelier et le reste en bureaux, sanitaires, douche, alarme anti-intrusions, clim, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **130 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **268 m²** Local artisanal - situé zone des Playes, comprenant une partie atelier et une partie bureaux situés en rez-de-chaussée, ainsi que deux mezzanines. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **21 600 € HT/HC/an** - Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **285 m²** Bureaux - au R+1 (sans ascenseur). 1 bureau fermé, 2 open-spaces, local archives, kitchenette, w.-c., clim, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **130 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **285 m²** Bureaux - au R+1 (sans ascenseur). 1 bureau fermé, 2 open-spaces, local archives, kitchenette, w.-c., clim, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **130 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **350 m²** Local commercial - d'une surface de 350 m², très belle visibilité, grand parking. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **47 760 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **378 m²** Local d'activités - composé de 230 m² d'entrepôt, de 128 m² de bureaux et 20 m² de locaux sociaux. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **41 681 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **459 m²** Local d'activités - composé de 369 m² d'entrepôt/atelier et d 90 m² de bureaux avec locaux sociaux. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **50 535 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **468 m²** Local d'activités - composé de 160 m² d'entrepôt et de 308 m² de bureaux. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **102,56 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **520 m²** Bureaux - dans bâtiment indépendant avec parking. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **191 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **600 m² divisibles à partir de 60 m²** Bureaux - en ZFU, E.R.P., immeuble de 2 étages avec ascenseur, pkgs privés, fibre, alarme anti-intrusions, ascenseur, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **160 €/m²/an/HT/HC** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **620 m²** Bureaux - dans bâtiment indépendant avec parking. 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur, payables le jour de la signature du bail. 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **72 000 € HT/HC/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **712 m²** Local d'activités - Immeuble sur 2 niveaux de 520 m² (712 m² SHON) sur un terrain clôturé de 1600 m². Accès PMR. Places de parking privatives, espace vert 355 m². Vidéosurveillance, porte sectionnelle. Hors frais d'agence. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **8 296 € HT/HC** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80
- **1 437 m² divisibles à partir de 140 m²** Bureaux - dans immeuble neuf indépendant au Technopôle de la Mer (Seaty Campus). 15% HT du loyer annuel HT à la charge du preneur. 83190 Ollioules - Disponibilité : à construire - **165 € HT/HC/m²/an** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **2 330 m²** Terrain - Chem. de la Farlède, location nue ou LEFA. C.O.S. à 1, projet construction immeuble de bureaux, entrepôt ou commerce. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **Prix en fonction du projet** - Business To Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41

Ventes

- **52 m²** Bureaux - de standing au 2^e étage avec ascenseur. Garage fermé de 18 m². Proche des grandes surfaces, en zone franche. Hors frais d'agence. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **180 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80

- **61 m²** Bureaux - de standing au 2^e et dernier étage avec ascenseur. 2 parkings couverts et 1 extérieur. En ZFU. Belles prestations. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **180 000 € TTC** - New Style Immo - Émilie Piasecki - 06 60 90 76 89
- **A partir de 80 m²** Bureaux - neufs, avec forte visibilité, situés à 2 mn de l'échangeur autoroutier, sur un axe à très passant. Belle signature architecturale. Livré brut, fluides en attente. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 1^{er} sem. 2021 - **2 408 € HT/m² HAI** - Sajatim - 06 65 04 00 25
- **90,60 m²** Bureaux - neufs, avec forte visibilité, situés à 2 mn de l'échangeur autoroutier, sur un axe à très passant. Belle signature architecturale. Livré brut, fluides en attente. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 1^{er} sem. 2021 - **218 165 € HT HAI** - Sajatim - 06 65 04 00 25
- **106 m²** Fonds commerce - situé dans la zone des Playes. Fonds de traiteur - plateaux repas. Local équipé d'une cuisine professionnelle de qualité. Vendu avec un véhicule réfrigéré. Situés dans un ensemble d'activités aux Playes. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **85 000 €** - New Style Immo - Émilie Piasecki - 06 60 90 76 89
- **130 m²** Fonds de commerce restaurant - Situé dans ensemble professionnel, sur axe très passant. Très bon état. Beau potentiel de développement. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **245 000 € TTC** - New Style Immo - Émilie Piasecki - 06 60 90 76 89
- **139,67 m²** Bureaux - neufs, avec forte visibilité, situés à 2 mn de l'échangeur autoroutier, sur un axe à très passant. Belle signature architecturale. Livré brut, fluides en attente. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 1^{er} sem. 2021 - **336 325 € HT HAI** - Sajatim - 06 65 04 00 25
- **159,29 m²** Bureaux - neufs, avec forte visibilité, situés à 2 mn de l'échangeur autoroutier, sur un axe à très passant. Belle signature architecturale. Livré brut, fluides en attente. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 1^{er} sem. 2021 - **383 570 € HT HAI** - Sajatim - 06 65 04 00 25
- **181,51 m²** Bureaux - neufs, avec forte visibilité, situés à 2 mn de l'échangeur autoroutier, sur un axe à très passant. Belle signature architecturale. Livré brut, fluides en attente. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 1^{er} sem. 2021 - **437 076 € HT HAI** - Sajatim - 06 65 04 00 25
- **185 m²** Bureaux - Vente de bureaux loués avec une belle rentabilité. 5% HT du prix vente HT HD à la charge de l'Acquéreur (en sus du prix). 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **320 000 € HT/HD** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **220 m²** Bureaux - refaits à neuf dans bâtiment tertiaire. Hors frais d'agence. 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **420 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80
- **270 m²** Bureaux - pour investissement, loué 28 000 € HT/an, avec parking. Hors frais d'agence. 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **440 000 € HT** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80
- **287,58 m²** Bureaux - neufs, avec forte visibilité, situés à 2 mn de l'échangeur autoroutier, sur un axe à très passant. Belle signature architecturale. Livré brut, fluides en attente. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 1^{er} sem. 2021 - **692 492 € HT HAI** - Sajatim - 06 65 04 00 25
- **291 m²** Bureaux - au 1^{er} étage, climatisés, ascenseur. 7 places de parking. Frais d'agence inclus. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **694 900 € HT** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80
- **308 m²** Local professionnel - en RDC, bureaux cloisonnés, climatisés, accès PMR, 7 places de parking. Frais d'agence inclus. 83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : immédiate - **744 220 € HT** - Atrios Immobilier - Jean-Jacques Gérard - 06 03 69 31 80
- **308,29 m²** Bureaux - neufs, avec forte visibilité, situés à 2 mn de l'échangeur autoroutier, sur un axe à très passant. Belle signature architecturale. Livré brut, fluides en attente. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 1^{er} sem. 2021 - **732 262 € HT HAI** - Sajatim - 06 65 04 00 25
- **350 m²** Bureaux - Murs pro. dans bât R+1 : 1 local de 150 m² au RdC brut et libre + 4 bureaux neufs au 1^{er} étage (dont 3 loués). Nombreux stationnements. Sur axe très passant. 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **675 000 €** - New Style Immo - Émilie Piasecki - 06 60 90 76 89
- **1 437 m²** Bureaux - dans immeuble neuf indépendant au sein du Technopôle de la Mer (Seaty Campus). 1,5 % HT du prix vente HT à la charge de l'Acquéreur (en sus du prix). 83190 Ollioules - Disponibilité : à construire - **3 645 000 € HT** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **1 994 m²** Terrain - 5% HT du prix vente HT/HD à charge acquéreur (en sus du prix). 83190 Ollioules - Disponibilité : immédiate - **450 000 € HT/HD** - CBRE - BC Conseil - Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **2 096 m²** Bureaux - avec 58 places de parking. 5% HT du prix vente HT HD à la charge de l'Acquéreur (en sus du prix). 83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : immédiate - **1 250 000 € HT/HD** - CBRE - BC Conseil - Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95